



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 octobre 2020

Burkina Faso

Barrage de Samandéni



Date d'inscription	27 octobre 2020
Site numéro	2439
Coordonnées	11°23'12"N 04°42'58"W
Superficie	68 202,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le barrage de Samandéni est situé dans la région des Hauts-Bassins plus précisément à cheval sur les provinces du Houet et du KénéDougou. Il est partagé entre les cinq (05) communes suivantes : Bama, Karanganso-Sambla, Banzon, Kourouma et Samorogouan. Cette partie du bassin du Mouhoun fait frontière avec le Mali, à 50 km à l'Ouest de Bobo-Dioulasso.

Le barrage a pour coordonnées : latitude 11° 23 nord et longitude 4° 34 ouest, c'est-à-dire à l'Ouest du Burkina Faso et a une altitude de 317,20 m. Le site couvre une superficie de 68 202 ha. Le site du barrage de Samandéni est entièrement situé sur le bassin versant du Mouhoun qui couvre une superficie de 91 036 km². Il stocke 1 050 000 000 m³ d'eau dont 1 000 000 000 m³ constituent la tranche utilisable en période de crue. La surface du plan d'eau est de 153 km² et sa longueur est de 56 km.

Selon Fontès et Guinko (1995), la zone du barrage est située dans le secteur sud soudanien et correspond au territoire phytogéographique Soudano-Guinéen. Elle possède une précipitation comprise entre 1000 et 1460 mm. C'est un domaine de savanes arborées à arbustives qui constituent les formations végétales avec une bande de formation ripicole située dans les environs immédiats des cours d'eau. C'est le territoire où l'on rencontre les savanes boisées, les forêts denses, les galeries forestières qui abritent des espèces guinéennes sempervirentes dont : *Dialium guineense*, *Antiaris africana*, *Voacanga africana*.

La végétation dans son ensemble est constituée de savanes boisées et de forêts claires entrecoupées de galeries forestières. Plus précisément dans le district Ouest Volta Noire, il est marqué par la présence de larges galeries forestières constituées de forêts denses semi décidues hautes de 30 à 40 m dont les principaux taxons guinéens sont : *Antiaris africana*, *Chlorophora excelsa*, *Dialium guineense*, etc. Situé dans le secteur sud soudanien, le barrage bénéficie des climats les moins xériques du pays et des formations forestières les moins perturbées en raison de la densité relativement faible de la population.

Cette richesse floristique présente des intérêts alimentaire, socioéconomique, culturel et scientifique certains. Sur le plan social, les vertus de nombreuses espèces du site en général et celles qui peuplent les galeries forestières en particulier, sont utilisées par la population dans la pharmacopée traditionnelle.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD)
Adresse postale	SP-CNDD, 01 BP 6486 Ouagadougou 01

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD)
Adresse postale	SP-CNDD, 01 BP 6486 Ouagadougou 01

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1989
Jusqu'à l'année	2020

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Barrage de Samandéni
---	----------------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le barrage de Samandéni qui est situé dans la région des Hauts Bassins à cheval sur les provinces du Houet et du Kéné Dougou est partagé entre cinq (05) communes: Bama; Karanganso-Sambla, Banzon, Kourouma et Samorogouan.

Le barrage de Samandéni est construit sur le fleuve Mouhoun (anciennement appelé Volta Noire). Il est localisé dans le bassin supérieur du Mouhoun à 11 km en amont de l'ouvrage routier de franchissement sur l'axe Bobo Dandé près du village Samandéni et à environ 50 km de Bobo-Dioulasso chef lieu de la région des Hauts Bassins. Cette partie du bassin du Mouhoun fait frontière avec le Mali.

Les limites du site du barrage se situent à 200 m de la courbe de niveau 340 m (au dessus de la courbe des plus hautes eaux retenue pour la construction du barrage qui est de 319 m).

Le site couvre une superficie de 68 202 hectares.

Les coordonnées géographiques du site sont 11° 23 latitude nord et 4° 34 longitude Ouest avec une altitude de 317,20 m.

Pour accéder au site il faut prendre la voie inter état Bobo-Dandé-Frontière du Mali et dévier à gauche à la latitude de Bama (panneau indicatif au bord de la voie). De Bama, une voie en terre de 16 km fera parvenir à la localité de Badoville. Le site se trouve à 7 km de cette dernière localité en prenant par la déviation de droite. La zone du site du barrage est caractérisée par un rétrécissement du fleuve et d'une végétation clairsemée en bordure.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Région des Hauts Bassins
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Bobo-Dioulasso

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	68202
--	-------

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

68197.503

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Afro-tropicale

Autre système de régionalisation biographique

Selon Fontès et Guinko (1995), le site du barrage de Samandéni se situe dans le secteur sud soudanien et correspond au territoire phytogéographique Soudano-Guinéen.

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Dans la région biogéographique considérée, Le barrage de Samandéni joue un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité. Des familles d'oiseaux jouent un rôle très appréciable dans la dispersion zoochore. Certaines espèces de Bucerotidae et de Nectaridae sont particulièrement nécessaires à la propagation des graines forestières. Le groupe des touracos (*Musophaga violacea*, *Tauraco persa*) est très important pour la dispersion des graines arillées et des fruits de petites tailles pour lesquelles le mécanisme demeure l'endozoochorie.

La présence de grands mammifères est due à une migration de la faune des réserves de faune de Bala vers le barrage de Samandéni. Pour une grande partie des arbres, l'éléphant est probablement le seul disséminateur. Il constitue l'espèce la plus importante pour le rajeunissement des habitats de forêts de la zone humide. Plusieurs espèces végétales sont importantes pour la survie des populations animales. Le rôle précis de quelques unes pour le maintien des populations des Cercopithecidae est connu. C'est par exemple le cas pour *Parkia biglobosa*, *Vittelaria paradoxa*, *Saba senegalensis*, etc.

La zone du barrage de Samandéni comporte les formations ripicoles, les mosaïques de savanes et les espaces agropastoraux. Le nombre de familles des ligneux inventoriés est de 39 repartis en 159 espèces et l'indice de Shannon-Weaver (H) est de 1,50. Le nombre d'espèces herbacées inventoriées est de 118 (IFN2, 2016).

La faune aviaire rencontrée est abondante. Selon MILLOGO (2009), les inventaires réalisés au niveau de la forêt classée du Kou, contiguë au site de Samandéni ont révélé 16 ordres d'oiseaux répartis en 48 familles et 164 espèces. Les espèces d'oiseaux inféodées aux zones humides sont au nombre de 11 et les espèces terrestres au nombre de 153.

L'ichtyofaune est riche et composée de plus de 40 espèces de poissons regroupées en 14 familles. En outre, plus de 15 espèces majoritaires ont été inventoriées (Minoungou et al., 2018).

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le barrage abrite de nombreuses frayères pour la reproduction des poissons. La richesse spécifique en poisson du lac de barrage de Samandéni est liée à la présence de frayères naturelles qui permettent la reproduction, l'alevinage, l'alimentation et le grossissement des poissons.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Plantae								
<i>Azelia africana</i>	Azelia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Espèce pourvoyeuse de produits forestier ligneux

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Bombax costatum</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	
<i>Ceiba pentandra</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	
<i>Detarium microcarpum</i>	Detar	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux
<i>Elaeis guineensis</i>	Palmier à huile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux
<i>Faidherbia albida</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	
<i>Khaya senegalensis</i>	Cailcédrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Importance thérapeutique et espèce pourvoyeuse de produits forestier non ligneux
<i>Parkia biglobosa</i>	Nere	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux
<i>Prosopis africana</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Vène	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>		
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et intégralement protégée par l'Arrêté n° 2004_019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulières	Espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux

Ces espèces forestières, en raison de leur intérêt ethno-botanique spécifique ou des risques de disparition qui les menacent, bénéficient de mesures de protection particulières. Il s'agit des espèces végétales intégralement protégées par la législation forestière burkinabè.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7									8
Autres																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Asellia tridens</i>	chauve-souris trident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chamaeleo senegalensis</i>	Caméléon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Décret N°2017-0238/PRES/PMMEVCC portant listes A et B de protection des espèces fauniques au Burkina Faso	Les rives du barrage sont une zone très riche en termes écologiques. Les racines des arbres, le bois mort et les plantes qui y sont présents constituent autant d'habitats et de ressources alimentaires pour de nombreuses espèces aquatiques comme Hippopotamus amphibius	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>	Elephant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Décret N°2017-0238/PRES/PMMEVCC portant listes A et B de protection des espèces fauniques au Burkina Faso		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de savane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Gymnarchus niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Les rives du barrage sont une zone très riche en termes écologiques. Les racines des arbres, le bois mort et les plantes qui y sont présents constituent autant d'habitats et de ressources alimentaires pour de nombreuses espèces aquatiques
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Les rives du barrage sont une zone très riche en termes écologiques. Les racines des arbres, le bois mort et les plantes qui y sont présents constituent autant d'habitats et de ressources alimentaires pour de nombreuses espèces aquatiques
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Oreochromis niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Les rives du barrage sont une zone très riche en termes écologiques. Les racines des arbres, le bois mort et les plantes qui y sont présents constituent autant d'habitats et de ressources alimentaires pour de nombreuses espèces aquatiques
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AVES	<i>Circaetus cinereus</i>	Circaète brun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Les rives du barrage sont une zone très riche en termes écologiques. Les racines des arbres, le bois mort et les plantes qui y sont présents constituent autant d'habitats et de ressources alimentaires pour de nombreuses espèces aquatiques
CHORDATA/ AVES	<i>Riparia riparia</i>	hirondelle de rivage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les espèces fauniques sont classées en deux catégories par la législation nationale: les espèces intégralement protégées et les espèces partiellement protégées. Les animaux relevant de la catégorie des espèces intégralement protégées font l'objet d'une inscription sur une liste de protection dite liste A. Les animaux de la catégorie des espèces partiellement protégées font l'objet d'une inscription sur une liste de protection dite liste B. Les espèces intégralement protégées font l'objet d'une prohibition totale de prélèvement, que ce soit par capture, chasse ou ramassage d'œufs.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Communauté du milieu semi-aquatique (berges)	<input checked="" type="checkbox"/>	C'est la forêt galerie. On y trouve <i>M. innermis</i> , <i>A. leiocarpa</i> , <i>D. oliveri</i> , <i>V. nigriflora</i> , <i>A. pseudapricus</i> , <i>E. colona</i> , <i>T. domengensis</i> , <i>V. niloticus</i> , <i>C. niloticus</i> , <i>C. aethiops</i> , <i>T. swinderianus</i> et les espèces d'oiseaux comme <i>M. migrans</i> et <i>B. bis</i>	L'importance internationale de cette communauté réside dans le fait qu'elle est composée d'espèces menacées et procure de nombreux biens et services écosystémiques aux populations
Communauté du milieu aquatique	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette communauté est composée d'espèces aquatiques animales comme <i>Hippopotamus amphibius</i> , <i>Crocodilus niloticus</i> et d'espèces de poissons et de mollusques. On y rencontre aussi les espèces aquatiques végétales et le phytoplancton.	Cette communauté forme un écosystème exceptionnel par sa richesse en biodiversité. Certaines espèces sont vénérées (crocodiles et les hippopotames)
Communauté du milieu terrestre (milieu non inondable)	<input checked="" type="checkbox"/>	C'est un écosystème exceptionnel par sa richesse en biodiversité. On y rencontre <i>P. biglobosa</i> , <i>V. paradoxa</i> , <i>T. indica</i> . La faune terrestre est représentée par <i>L. africana</i> , <i>P. sebae</i> , <i>E. patas</i> , <i>F. bicalcaratus</i> , <i>P. senegalensis</i> .	L'importance internationale de cette communauté réside dans le fait qu'elle est composée d'espèces menacées et procure de nombreux biens et services écosystémiques aux populations

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le barrage de Samandéni est caractérisé par un climat intertropical très ensoleillé de type nord soudanais présentant deux saisons nettement marquées avec des intersaisons plus ou moins différenciées: une saison des pluies allant de juin à octobre et une saison sèche de novembre à mai.

En ce qui concerne les précipitations, sur une chronique de quinze (15) ans, les hauteurs de pluie annuelle varient entre 950 mm et 1100 mm (Fontès et Guinko, 1995 ; Guinko, 1989). L'évaporation est relativement importante. Le site présente un écosystème très varié composé de galeries forestières, de plantations forestières, de savane arborée, arbustive et herbeuse. La galerie forestière assure la protection du sol, ralentit le ruissellement de l'eau et réduit les phénomènes de crues. La savane sert de lieu de pitance et de reproduction pour de nombreuses espèces. Le milieu aquatique renferme de nombreuses frayères et participe à la régulation du climat local. Cet écosystème constitue un puits de carbone.

Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Mouhoun et de ses affluents qui maintiennent la permanence de l'eau au niveau du barrage. Le dérèglement climatique impacte négativement sur l'écosystème de la zone. En effet, les précipitations sont Le barrage de Samandéni est caractérisé par un climat intertropical très ensoleillé de type nord soudanais présentant deux saisons nettement marquées avec des intersaisons plus ou moins différenciées: une saison des pluies allant de juin à octobre et une saison sèche de novembre à mai.

En ce qui concerne les précipitations, sur une chronique de quinze (15) ans, les hauteurs de pluie annuelle varient entre 950 mm et 1100 mm (Fontès et Guinko, 1995 ; Guinko, 1989). L'évaporation est relativement importante. Le site présente un écosystème très varié composé de galeries forestières, de plantations forestières, de savane arborée, arbustive et herbeuse. La galerie forestière assure la protection du sol, ralentit le ruissellement de l'eau et réduit les phénomènes de crues. La savane sert de lieu de pitance et de reproduction pour de nombreuses espèces. Le milieu aquatique renferme de nombreuses frayères et participe à la régulation du climat local. Cet écosystème constitue un puits de carbone.

Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Mouhoun et de ses affluents qui maintiennent la permanence de l'eau au niveau du barrage. Le dérèglement climatique impacte négativement sur l'écosystème de la zone. En effet, les précipitations sont irrégulières et se caractérisent par des poches de sécheresse et parfois des inondations.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers	Les rivières	3		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
3: Terres irriguées	Plaines aménagées de Niéguéma, Séguéré, Bossora	2	1353
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs	Barrage de Samandéni	2	3255.842

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Cultures annuelles	32953.881
Cultures permanentes	464.5217
Forêt galerie	579.7347
Habitats	174.344
Plantations forestières	0.3348
Savane arborée	2904.3743
Savane arbustive et herbeuse	25781.979
Sols nus	280.9788
Vergers	453.0097

(ECD) Connectivité de l'habitat

Le barrage de Samandéni est alimenté par le fleuve Mouhoun et de ses affluents. L'existence de couloirs entre le site de Samandéni et les forêts de Malo et de Bala facilite la migration des espèces animales comme l'éléphant.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Daniellia oliveri</i>	Baumier d'ilorin	Dans le site et hors du site
<i>Guiera senegalensis</i>	Le guiera du senegal	Dans le site et hors du site
<i>Isobertinia doka</i>	Sau	Dans le site et hors du site
<i>Ximenia americana</i>	Citronnier de mer	Dans le site et hors du site

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
<i>Azolla pinnata africana</i>	Azollas	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Echinochloa colona</i>	Bourgou	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Pistia stratiotes</i>	Laitue d'eau	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Typha domingensis</i>	Massette à large feuilles	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les espèces de plantes les plus abondantes dans le site sont Daniella oliverie, Anogeisus Leiocarpus, Vittelaria paradoxa.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Actitis hypoleucos</i>	chevalier guigette			
CHORDATA/AVES	<i>Actophilornis africanus</i>	Jacana à poitrine dorée			
CHORDATA/AVES	<i>Amauromis flavirostra</i>	râle à bec jaune			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea goliath</i>	héron Goliath			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Chlorocebus aethiops</i>	Callitriche			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>	Singe rouge			
CHORDATA/AVES	<i>Halcyon senegalensis</i>	martin chasseur du sénégal			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ourebia ourebi</i>	Ourébi			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Python sebae</i>	Pyton			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm			
CHORDATA/AVES	<i>Tockus nasutus</i>	Calao à bec noir			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib hamaché			

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les espèces animales les plus abondantes dans le site sont les hippopotames, les crocodiles, les éléphants. On y dénombre aussi les poissons (*Lates niloticus*, *Tilapia zillii*, *Bagrus bajad*) et les oiseaux migrants.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le Mouhoun est le fleuve principal du barrage de Samandéni et compte parmi les cours d'eau pérennes du pays. Il charrieraient environ 14 milliards de m3 d'apports bruts en eaux par an en moyenne sur son bassin. Avec un écoulement moyen inter-annuel de 13,9 m3/s au niveau de Samandéni, les apports correspondants représentent 438 millions de m3 auxquels il faut ajouter les ressources du Kou et celles de nombreuses sources pérennes qui entretiennent ce fleuve et ses affluents en période d'étiage, notamment les sources de Nasso/Guinguette et celles de Pessou sur le Kou. Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Mouhoun et de ses affluents. Le barrage de Samandéni est entièrement situé sur le bassin versant du Mouhoun qui couvre une superficie de 91 036 km². Le bassin versant du Mouhoun compterait 169 sources et celui du Banifing 10 (PDIS, 2007).

4.4.3 - Sol

- Mnéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

On rencontre plusieurs types de sols suivant les ensembles géomorphologiques :
 En zone sédimentaire, on retrouve des sols hydromorphes minéraux et à pseudogley, des sols ferrugineux et sablo-ferrugineux dans les piedmonts et en zone haute, des lithosols sur grès et quartz ;
 En zone de socle, on retrouve des sols ferrugineux peu lessivés ou lessivés sur matériau argilo-sableux et des sols bruns eutrophes tropicaux sur matériau argileux (PDIS, 2007)

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Mouhoun est le fleuve principal de la zone humide. Il prend sa source dans la partie Nord de la falaise de Banfora à 500 m d'altitude. Son régime hydrologique est gravement perturbé par les nombreux aménagements hydro-agricoles construits sur son cours, dans les provinces du Houet et du KénéDougou principalement.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines	Le barrage de Samandéni est alimenté par le fleuve Mouhoun et ses affluents. Les eaux de surface (barrage, mares, boullis), contribuent à la recharge de la nappe phréatique.
---	---

4.4.5 - Régime de sédimentation

- Une érosion importante de sédiments se produit dans le site
- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Dans le site, on note essentiellement les calcaires-dolomies des formations sédimentaires de la vallée du Mouhoun, qu'encadrent de part et d'autre les diverses formations gréseuses (PDIS, 2007).

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	Inconnue
(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	Inconnue
(ECD) Température de l'eau	Inconnue

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

(ECD) Carbone organique dissous	Inconnu
(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments	Inconnu
(ECD) Conductivité de l'eau	Inconnue

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Dans la région environnante, en amont du site, il y a une production agricole (riz, maïs, coton) à dominante pluviale. En aval du site, on a les terrains en cours d'aménagement à vocation agricole (riz, cultures maraichères et arboriculture).

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour la production d'énergie (hydro-électricité)	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Élevé

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Élevé
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Élevé
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/atténuation des changements	Élevé
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Élevé
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Faible
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

L'écosystème du barrage de Samandéni est pourvoyeur de ressources pour les communautés riveraines vulnérable. Il participe à la lutte contre la pauvreté et contribue à l'augmentation de la résilience de la population face aux effets néfastes des changements climatiques.

Dans le site: 9800 habitants

En dehors du site: 2 297 500 habitants

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La totémisation et sacrélisation des crocodiles ont entraîné une augmentation de la population de l'espèce dans le site

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La présence des anciennes tombes vénérées par les populations autochtones dans le site fait du site un lieu sacré.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La présence en nombre des animaux s'explique par leur caractère sacré : Crocodilus niloticus et Hippopotamus amphibius. En plus des animaux on a des bois sacrés aux alentours, défendus à la coupe. Ce qui contribue à renforcer le couvert végétal.

4.6 - Processus écologiques

(ECD) Productivité animale de reproduction	L'existence de frayères favorise la reproduction des espèces de poissons. La présence de la savane arbustive et de galerie forestière constitue des lieux de reproduction pour les animaux.
(ECD) Productivité de la végétation, pollination, processus de régénération, succession, rôle des feux, etc.	La réalisation du barrage a entraîné une modification du milieu. La présence de l'eau permet la régénération des plantes. La présence espèces végétales attire les pollinisateurs garantissant ainsi la régénération et la productivité de la végétation.
(ECD) Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes	Le pâturage influence la fertilité, la dispersion et la diversité des végétaux. L'abondance des espèces végétales et la permanence de l'eau attire les herbivores. Les oiseaux migrateurs peuvent être les vecteurs d'agents pathogènes.
(ECD) Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux	La présence des oiseaux granivores, nectarivores et fructivores contribue à la dispersion des graines. La zoochorie permet la dispersion des espèces végétales. Les fèces des hippopotames sont facteurs de dispersion des poissons qu'ils attirent.
(ECD) Aspects notables concernant la migration	La présence d'eau entraîne une migration des pêcheurs étrangers et nationaux, des oiseaux et bien d'autres types d'animaux dans le site. La migration des espèces aquatiques se fait à travers le fleuve Mouhoun et de ses affluents.

^(ECD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique

Le site du barrage subit des menaces: surexploitation de l'eau et des terres, dégradation du couvert végétal et des berges, pollution de l'eau, sur-pâturage, feux de brousse, braconnage, surpêche, prolifération des plantes envahissantes.

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex, coopérative d'agriculteurs)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Droit de propriété: Etat Burkinabé
 - Droit d'accès réglementé : l'accès est conditionné par une autorisation de PDIS
 L'accès aux futurs périmètres hydroagricoles conditionnés par une attribution et le respect des cahiers de charges : les exploitants ont un droit provisoire de jouissance
 - Droit d'usage sur les terres des collectivités territoriales : la population rurale a tacitement jouissance des terres pour l'agriculture et l'élevage
 Sur le plan de la juridiction territoriale, le barrage relève des communes de Bama, Karanganso-Sambla, Banzon, Kourouma et Samorogouan.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Le barrage de Samandéni relève du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement.
 La tutelle administrative de gestion est le Programme de Développement Intégré de la vallée de Samandéni (PDIS), pour la gestion et l'encadrement technique.
 Participent également à cette gestion :
 -Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
 -Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
 -Direction Régionales des Ressources Animales et Halieutiques
 -Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles
 -Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme
 -Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
 -Agence de l'eau du Mouhoun
 -Collectivités territoriales concernées
 - les forces de défense et de sécurité, les associations, les Organisations Non Gouvernementales, le secteur privé, organisations professionnelles...

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Directeur Régional de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique des Hauts Bassins

Adresse postale:

BP 18, Bobo-Dioulasso

Adresse de courriel:

mathdsanon1@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Extraction d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Libération d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Canalisation et régulation des cours d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Élevage d'animaux et pâturage	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Aquaculture marine et d'eau douce	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Énergie renouvelable	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Exploitation et prélèvement du bois	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prélèvement de plantes terrestres	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités (para)militaires	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Défrichage/changement d'affectation des sols	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espèces indigènes problématiques	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déchets solides et ordures	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tempêtes et crues	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Températures extrêmes	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sécheresses	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déplacement et modification de l'habitat	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

La construction du barrage a engendré d’immenses potentialités tant pour la biodiversité que pour le développement local. Cependant d’immenses menaces pèsent sur les ressources naturelles. Ce sont la forte concentration de la population en aval du barrage, le développement des maladies liées à l’eau, la dispersion des troupeaux d’hippopotames, le manque de concertation dans la gestion et le développement des ressources, le manque d’un cadre de suivi et évaluation des actions de développement entreprises et la forte pression sur l’utilisation de l’eau dont l’accès est libre.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Proposées
Amélioration de la qualité de l'eau	Proposées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Replantation de la végétation	Partiellement appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Partiellement appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Partiellement appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Partiellement appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Il n'existe pas pour l'instant un centre Ramsar dédié au barrage de Samandéni, néanmoins la Direction Régionale en charge de l'Environnement et l'OFINAP joue le rôle de centre Ramsar. Cette direction a un programme d'éducation environnementale.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Qualité de l'eau	Proposé
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité des sols	Proposé

La mise en place d'une structure de gestion concertée.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- Direction Générale du Génie Rural, PDIS, 2007. Etude d'avant-projet détaillé du barrage de Samendeni, 89 pages
- PDIS, 2007. Résumé non technique du barrage de Samendeni, 26 pages
- Minoungou M. et al., 2018. Poster sur les caractéristiques piscicoles du lac de barrage de Samendeni avant son ouverture à l'exploitation humaine
- Minoungou M. et al., 2018. Poster sur les Principales espèces de poissons du lac de barrage de Samendeni avant l'ouverture officielle de la pêche
- Minoungou M. et al., 2018. Poster sur le Potentiel piscicole du lac de barrage de Samendeni avant l'ouverture officielle de la pêche
- PDIS, 2007. Rapport sur l'étude sur la caractérisation du barrage de Samandéni 19 pages
- MAHRH, 2007. Etude d'Impact Environnementale, 89 pages
- MECV, 2004. Arrêté no 019/MECV portant détermination de la liste des espèces bénéficient d'une mesure de protection particulière
- AN, 2017. Décret no 0238/PRES/PM/MEEVCC portant liste A et B de protection des espèces faunique
- Commune Rurale de Bama, 2013. Plan Communal de Développement (PCD) de la commune rurale de Bama 2014-2018, 80 pages
- ISND, 2007. Projections démographiques de 2007 à 2020, 73 pages
- IFN2, 2016. Rapport provisoire deuxième inventaire forestier national
- Fontès et Guinko, 1995. Carte de la végétation et de l'occupation des sols du Burkina Faso. 67P.
- Guinko S., 1997. Caractérisation des unités de végétation et appréciation de la diversité faunique de la zone d'intervention du projet GEPRENAF, 74 p
- Guinko S., 1998. Caractéristique de la végétation au Burkina Faso et leurs impacts sur les sols. 13 P.
- Guinko S., 1984. Végétation de la Haute Volta. Thèse d'Etat ès science naturelle Université de Bordeaux 1", 394p.
- Millogo N., 2009. Guide des oiseaux de la forêt classée du kou, 186p.
- Guinko S., 1989. Contribution à l'étude de la végétation et de la flore du Burkina Faso (ex Haute-Volta). I. Les territoires phytogéographiques. Bulletin de l'Institut Fondamentale d'Afrique Noire.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<6 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Piroguiers dans le lac du barrage (*Raymond OUEDRAOGO, 26-10-2019*)



Zone inondée (*Raymond OUEDRAOGO, 26-10-2019*)



Vue du plan d'eau du barrage (*Raymond OUEDRAOGO, 28-10-2019*)



Digue du barrage (*Raymond OUEDRAOGO, 25-10-2019*)



Vue de la zone humide (*Raymond OUEDRAOGO, 26-10-2019*)



Vue de la cuvette du barrage (*Raymond OUEDRAOGO, 28-10-2019*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2020-10-27